

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-573 DU 30 DECEMBRE 2003

Chargeant Monsieur Dorothe SOSSA, Garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Monsieur Rogatien BIAOU, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, pour la période du **mardi 30 décembre 2003 au vendredi 02 janvier 2004.**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour la période du **mardi 30 décembre 2003 au vendredi 02 janvier 2004**, Monsieur Dorothe SOSSA, Garde des sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Monsieur **Rogatien BIAOU** pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CANA 2 – MAEIA 4 – MJLDH 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 - JORB 1.